

## AIR ALGÉRIE

## Le directeur technique incarcéré

**La compagnie nationale Air Algérie est au centre d'un scandale. Son directeur technique et trois autres fonctionnaires ont été respectivement mis sous mandat de dépôt et sous contrôle judiciaire, a-t-on appris de source sûre.**

**Abder Bettache - Alger (Le Soir)** - Une enquête diligente depuis plusieurs mois par les services de sécurité a conclu «à une malversation dans la passation de marchés dans des opérations d'achat de matériels techniques destinés à la flotte de la compagnie».

Déférés mercredi dernier devant le procureur de la République d'El Harrach, les mis en cause ont été par la suite entendus par le juge d'instruction relevant de la même instance, qui à son tour a décidé en dernier lieu de mettre le directeur technique d'Air Algérie sous mandat de dépôt et l'incarcérant au niveau de la prison d'El Harrach et de placer trois autres personnes, des cadres exerçant au niveau de la même direction, sous contrôle judiciaire, en attendant que l'instruction fasse toute la lumière sur cette affaire.

Selon nos sources, aussitôt que l'information a fait le tour de la compagnie, des syndicalistes UGTA ont tenté une action de grève qui n'a duré que deux heures. Une délégation, croit-on savoir, s'est rendue au ministère des Transports pour s'enquérir de la situation.

Au moment où nous mettons sous presse, aucune information détaillée n'a filtré sur cette affaire. Mais on apprend par d'autres sources que les avocats de la défense comptent faire appel auprès de la chambre d'accusation de la décision prise par le juge instructeur, en plaçant la liberté provisoire.

Il est important de signaler que la direction technique d'Air Algérie est considérée comme l'une des plus importantes structures qui composent la compagnie nationale. Son importance dans l'organi-



La direction technique est l'une des plus importantes structures d'Air Algérie.

gramme d'Air Algérie lui confère, à en croire des sources très au fait du dossier, un rôle important en tant que structure chargée du volet technique.

Question : ce scandale fait-il suite à une plainte déposée par la direction générale d'Air Algérie, ou s'agit-il du résultat d'une enquête approfondie effectuée par les services de sécurité suite à l'ouver-

ture d'une information judiciaire ? Il est à noter que la compagnie Air Algérie avait entamé en 2000 un plan de renouvellement de sa flotte suite à l'adoption d'une résolution de son conseil d'administration. L'avionneur américain Boeing avait décroché un contrat de douze appareils 737-800. L'opération était financée sur fonds propres de l'entreprise à hauteur

de 30 %, le reste grâce à un crédit bancaire garanti par Eximbank.

Parallèlement, l'entreprise retirait du circuit trois gros-porteurs 727-200, trois moyens-courriers 737-200, trois Fokker et deux Bombardier B27. Les Boeing sont vendus le 14 janvier 2002. Le plan de renouvellement envisage également le retrait, jusqu'en 2007, du reste de

l'ancienne flotte, soit près d'une trentaine d'appareils. Selon des observateurs, il était urgent pour la compagnie de se débarrasser d'une partie de sa flotte vieillissante, car les frais de maintenance plombaient lourdement les coûts d'exploitation, qui avaient augmenté de 25 % par an entre 1999 et 2001. Les normes imposées dans l'espace européen ont, en effet, engendré une coûteuse mise à niveau des appareils les plus âgés.

Sur un autre plan, la compagnie publique avait tenté de se lancer dans l'industrie aéronautique grâce à un grand site de maintenance mis sur pied en 2000. La direction d'Air Algérie avait choisi pour partenaire la Sogerma, filiale de EADS, groupe majoritaire au sein d'Airbus. Enfin, jusqu'à présent, on reste sur notre faim quant au projet de vente à la Libye des appareils qui ont été retirés de l'exploitation.

A. B.

## SUIVE AUX RÉSERVES FORMULÉES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Le DG de Mobilis démissionne

**Depuis mercredi passé, M. El Hachemi Belhamdi n'est plus à la tête de Mobilis, filiale de la téléphonie mobile de l'opérateur historique des télécommunications, Algérie Télécom.**

Cette décision a été prise lors de l'assemblée générale de cette filiale, qui s'est tenue en fin de semaine dernière, sous la présidence du ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (PTIC). Ce dernier qui a accepté la démission de M. Belhamdi lui a toutefois, demandé de rester en poste jusqu'à la fin du mois en cours, en attendant la nomination d'un nouveau patron à la tête de Mobilis.

Selon nos sources, la décision prise par M. Belhamdi remonte à deux jours auparavant, soit à l'occasion de la tenue de la réunion du conseil d'administration de ladite filiale, dont les travaux ont été présidés par M. Slimane Kheirredine en sa qualité de premier responsable du groupe Algérie Télécom et de surcroît de président du conseil d'administration de Mobilis.

Lors de cette réunion, les membres du conseil d'administration, ajoute notre source, ont eu droit à une communication assurée par le commissaire aux comptes qui a fait état des réserves formulées sur le bilan de l'exercice passé de l'entreprise.

A ce sujet, on indique que les «propos» soutenus par le commissaire aux comptes n'auraient

pas été du goût du P-DG de Mobilis, contestant les remarques faites par le commissaire aux comptes et contenues dans le rapport adressé au premier responsable du groupe. Suite à cela et lors de cette réunion, M. El Hachemi Belhamdi a présenté sa démission, «pour ne plus assurer la direction de Mobilis».

Une démission rejetée une première fois par M. Slimane Kheirredine, avant que l'intéressé ne repose la problématique deux jours après, lors de l'assemblée générale présidée par M. Boudjemaâ Haichour en sa qualité de premier responsable du secteur conformément aux attributions qui lui ont été confiées par le décret exécutif N° 03-57-du 5 février 2003.

Ainsi, l'article premier dudit décret stipule que «dans le cadre de la politique générale du gouvernement et de son programme d'action, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication est chargé de l'élaboration des éléments de la politique nationale en matière de poste et des technologies de l'information et de la communication. Il suit et contrôle sa mise en œuvre, conformément aux lois et règlements en vigueur. Il rend compte des résultats de ses acti-



M. El Hachemi Belhamdi.

ités au chef du gouvernement, au Conseil du gouvernement et au Conseil des ministres, selon les formes, les modalités et les échéances établies.

L'article deux précise pour sa part «que le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication exerce ses attributions sur l'ensemble des activités liées à la poste, aux télécommunications, à l'informatique et aux techniques audiovisuelles».

Nos sources ajoutent à ce titre que le ministre a pris acte des «réserves formulées par le commissaire aux comptes», qui

aurait, ajoute-t-on, exprimé son mécontentement sur «l'état de la situation dans laquelle se trouve le groupe Algérie Télécom à travers ses différentes filiales».

Pour la filiale Mobilis, Boudjemaâ Haichour avait fait état de la baisse du chiffre d'affaires du groupe qui est passé de 134 milliards de dinars à 52 milliards ou encore les différentes «opérations de marketing et autres formes de communications entamées par Mobilis et qui n'ont pas eu d'effet sur la marque elle-même.»

On indique que le nombre d'abonnés aurait connu lui aussi

une baisse significative. Cela étant, en attendant de connaître son remplaçant, il est important de noter que M. El Hachemi Belhamdi désigné en 2004 à la tête de Mobilis par l'ex-PDG d'Algérie Télécom, M. Brahim Ouarets, a réussi en un temps record à redonner à cette filiale la place qui est la sienne et ce, dans un environnement des plus concurrentiels.

Les efforts fournis par M. Belhamdi lui ont valu une distinction, puisque une année après, le jury du Club excellence management l'a choisi pour lui décerner le très convoité trophée du meilleur manager algérien de l'année 2005. Par ailleurs, le deuxième emprunt obligataire d'Algérie Télécom qui a mobilisé 2500 souscripteurs pour 22 milliards de dinars (300 millions de dollars) était destiné à hauteur de 90% au financement des investissements réalisés par l'opérateur Mobilis, entrant dans le cadre du développement de son réseau de télécommunication mobile.

Le reste, soit 10%, est destiné à financer une partie des investissements de l'opérateur historique qui compte, à l'horizon 2011, réaliser un ambitieux programme qui nécessite un budget évalué à 276 milliards de dinars (3,8 milliards de dollars) qui seront essentiellement puisés dans les ressources internes du groupe.

Abder Bettache